

Politique d'Accessibilité et Conditions d'Accès pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)

1. Introduction

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous, notamment aux personnes en situation de handicap (PSH). Cette politique vise à garantir une égalité des chances, une expérience de formation adaptée et un accompagnement personnalisé.

2. Principes de notre politique d'accessibilité

- **Non-discrimination** : Toutes les PSH ont le droit d'accéder à nos formations dans les mêmes conditions que les autres apprenants.
 - **Accessibilité universelle** : Nous nous engageons à adapter nos formations, outils et supports pour répondre aux besoins spécifiques des PSH.
 - **Accompagnement individualisé** : Chaque apprenant en situation de handicap bénéficie d'un suivi et d'une adaptation de son parcours en fonction de ses besoins spécifiques.
-

3. Ressources pour aménager les parcours de formation à distance

Nous utilisons les ressources suivantes pour faciliter l'accès à distance des PSH :

- **Supports pédagogiques accessibles** :
 - Documents adaptés (formats Word, PDF accessibles, sous-titres pour les vidéos, transcription pour les enregistrements audio).
 - Utilisation de plateformes compatibles avec les logiciels d'assistance (lecteurs d'écran, synthèse vocale, etc.).
- **Outils techniques** :
 - Accès à des outils spécifiques : nous nous engageons à fournir claviers adaptés, logiciels de reconnaissance vocale ou autres ressources en cas de besoin.
 - Assistance technique pour les apprenants en cas de difficulté.
- **Accompagnement renforcé** :
 - Un tuteur référent pour suivre les apprenants PSH pendant leur parcours.

Formation Access

338 chemin des Lavandins
13170 Les Pennes-Mirabeau
Email: contact@formationaccess.fr
Tel: 0428709600



4. Modalités d'aménagement de la prestation aux besoins des PSH

Les adaptations proposées incluent :

- **Aménagement des horaires** : Flexibilité dans les horaires pour tenir compte de la fatigue ou des soins.
- **Adaptation des contenus** : Simplification des modules, ajout de supports visuels ou interactifs.
- **Accessibilité des locaux (en cas de formation en présentiel) :**
 - Accès aux locaux adaptés (rampes d'accès, places réservées).
- **Modalités d'évaluation spécifiques :**
 - Temps supplémentaire pour les examens.
 - Supports adaptés aux évaluations.

5. Plans individuels de compensation du handicap

Pour chaque apprenant PSH :

- **Évaluation initiale :**
 - Identification des besoins spécifiques avec l'apprenant.
 - Échange avec les professionnels de santé ou accompagnants si nécessaire (avec accord de l'apprenant).
- **Plan individuel :**
 - Rédaction d'un document détaillant les aménagements pédagogiques, techniques et organisationnels.
 - Validation par l'apprenant et suivi régulier pour évaluer l'efficacité des aménagements.

6. Fiches de suivi et documentation

- **Fiche de suivi de l'apprenant PSH :**
 - Identité de l'apprenant.
 - Nature du handicap (si connu et communiqué par l'apprenant).
 - Aménagements prévus et mis en place.
 - Observations régulières sur le déroulement du parcours.
- **Compte-rendu des échanges :**
 - Historique des échanges entre l'apprenant, le référent handicap et les formateurs.
 - Ajustements réalisés en cours de formation.

Formation Access

338 chemin des Lavandins
13170 Les Pennes-Mirabeau
Email: contact@formationaccess.fr
Tel: 0428709600



7. Mesures de prévention des abandons

Nous mettons en place des actions pour éviter les abandons liés aux difficultés rencontrées par les PSH :

- **Suivi renforcé :**
 - Rendez-vous réguliers avec le référent handicap pour évaluer l'évolution du parcours.
 - Intervention proactive en cas de signaux d'alerte (décrochage, fatigue, absence).
- **Groupes de soutien :**
 - Mise en relation avec d'autres apprenants PSH pour partager les expériences et les solutions.
- **Soutien psychologique :**
 - Orientation vers des structures de soutien ou un professionnel en cas de besoin, (liste de structures en point 9)

8. Contacts et référent handicap

- **Nom du référent handicap : Nesrine AMARA**
- **Coordonnées :**
 - Téléphone : 0428709600
 - Email : namara@formationaccess.fr
- **Disponibilité :**
 - Sur rendez-vous ou à la demande des apprenants.

9. Liste des partenaires handicap

Partenaires	Précisions	Contact
MDPH	Missions : - d'information ; - d'accueil et d'écoute ; - d'évaluation des besoins de compensation ; - d'élaboration du plan de compensation ; - d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle ; - de suivi des décisions ; - de médiation et de conciliation	http://www.mdpd.fr/ 4 quai d'Arenc CS 80096 Cedex 02 13304 Marseille France Téléphone : 04 91 21 27 70 Email : handicap13@cg13.fr
AGEFIPH	Soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées et propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes	https://www.agefiph.fr/ Arteparc de Bachasson bâtiment B1 Rue de la Carrière de Bachasson

Formation Access

338 chemin des Lavandins
13170 Les Pennes-Mirabeau
Email: contact@formationaccess.fr
Tel: 0428709600



		13590 MEYREUIL Tél : 0800111009
UNEA	Union nationale des entreprises adaptées	https://www.unea.fr/
CAP EMPLOI	Accompagne les demandeurs d'emploi en situation de handicap	38 avenue de l'Europe 13097 Aix en Provence 04 42 95 70 30 accueil@capemploi13.com
CNSA : Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie	La CNSA est chargée de financer les aides en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées, de garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire et pour l'ensemble des handicaps et des situations de perte d'autonomie	https://www.cnsa.fr/ 66, avenue du Maine, 75682 Paris cedex 14, tel : 33 (0)1 53 91 28 00 ; mail : contact@cnsa.fr
Grandes Associations nationales	APF ANRH LADAPT UNAFAM APAJH	
FIPHFP	Finance des actions pour favoriser l'emploi de ces personnes. Il incite les employeurs publics à agir en favorisant le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi au sein des trois fonctions publiques	http://www.fiphfp.fr/ 12 avenue Pierre-Mendes France - 75914 Paris Cedex 13. contact@fiphfp.fr